

THEA2M

2016 - 2017

Master [120] en arts du spectacle

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français
 Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**
 Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
 Activités sur d'autres sites : **NON**
 Domaine d'études principal : **Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication**
 Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**
 Code du programme: **thea2m** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Prérequis entre cours	9
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	9
Informations diverses	10
- Conditions d'admission	10
- Enseignements supplémentaires	14
- Règles professionnelles particulières	15
- Pédagogie	15
- Evaluation au cours de la formation	15
- Mobilité et internationalisation	15
- Formations ultérieures accessibles	16
- Gestion et contacts	16

THEA2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme des études du master s'organise autour de quatre axes :

- le dialogue avec la tradition théâtrale occidentale ;
- le dialogue avec les disciplines scientifiques qui analysent la création théâtrale ;
- le dialogue avec la pratique théâtrale, sous la forme d'ateliers et de stages en milieu professionnel ;
- pour les futurs enseignants du secondaire, le dialogue avec les pédagogues, à travers l'étude des différents courants de pédagogie générale et de pédagogie du théâtre.

Votre profil

Vous

- êtes passionné par le théâtre et tout ce qui touche aux arts du spectacle ;
- souhaitez, sans être acteur, exercer un métier lié à la création théâtrale : dramaturge, critique théâtral, chargé de relations avec le public, animateur, enseignant, gestionnaire, directeur de théâtre ;
- cherchez une formation universitaire qui enrichisse votre point de vue d'acteur, de metteur en scène, de scénographe, d'enseignant de français et de théâtre, de psychologue, d'ergothérapeute, de chercheur, etc.

Votre programme

Le master vous offre

- une vision d'ensemble du phénomène théâtral ;
- des savoirs et des compétences d'analyse critique de la création théâtrale et des arts du spectacle ;
- la maîtrise des outils de recherche et des concepts fondamentaux pour aborder de façon personnelle votre pratique actuelle ou future ;
- une formation théorique accompagnée de travaux pratiques, d'ateliers et de stages supervisés dans le milieu professionnel ;
- une approche pluridisciplinaire.

THEA2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un expert-acteur de la culture dans le domaine des études théâtrales, avec un angle d'approche qui tient compte de l'ensemble du phénomène théâtral, tel est le défi que le diplômé du master en études théâtrales se prépare à relever. Au terme de la formation, il sera capable de maîtriser et de mobiliser **des savoirs et des compétences d'analyse critique de la création théâtrale et des arts du spectacle, pour aborder de façon personnelle et pertinente sa pratique actuelle ou future et devenir un acteur culturel actif dans le monde théâtral professionnel.**

Pour y parvenir, le diplômé maîtrise un large socle de connaissances théorico-pratiques, des outils, des concepts et des méthodes dans les diverses disciplines requises pour comprendre des problématiques dans le domaine des études théâtrales et des arts du spectacle.

Il mobilise ses savoirs et ses compétences pour appréhender, analyser et répondre à des situations/problématiques dans le domaine des arts du spectacle, dans toute sa variété et sa complexité :

- selon une démarche universitaire : démarche scientifique fondée sur une réflexion et une méthodologie rigoureuse;
- selon une approche pluridisciplinaire en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-vis des apports des différentes disciplines;
- selon un questionnement qui tient compte de la spécificité institutionnelle, historique et culturelle des arts du spectacle;
- en communiquant et en interagissant de manière pertinente et adaptée avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée;
- en proposant des pistes d'action pour répondre à une situation ou une problématique.

A travers ses choix de finalité, le diplômé donne à sa formation soit une orientation vers des compétences spécialisées dans les pratiques et métiers du théâtre soit des compétences didactiques spécifiques.

Il questionne, enrichit et consolide sa pratique professionnelle en portant un regard critique sur cette dernière. Il intègre une attitude de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'un haut niveau d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son cadre de travail.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser et mobiliser des savoirs théoriques et pratiques interdisciplinaires dans le domaine des études théâtrales

- 1.1 Comprendre les concepts esthétiques du théâtre et acquérir une connaissance approfondie du phénomène théâtral.
- 1.2 Pouvoir situer le phénomène théâtral parmi les autres arts et, plus largement, les autres discours
- 1.3 Mobiliser des savoirs pluridisciplinaires indispensables au théâtre et à la culture en général, tels que l'histoire de la mise en scène, l'analyse littéraire, l'étude dramaturgique de textes de théâtre, la sociologie du théâtre, la législation théâtrale.
- 1.4 Maîtriser des savoirs spécialisés, en fonction de son choix de finalité, tels que l'enseignement du théâtre en milieu adolescent et les principes de la science didactique.
- 1.5 Appliquer des savoirs et des pratiques liés à l'expérience du terrain dans le secteur du théâtre et de la culture.
- 1.6 Situer historiquement des productions théâtrales (texte et/ou mise en scène) et les interpréter d'un point de vue historique, dramaturgique, scénique, textuel, sociologique, légal, thématique.
- 1.7 Elaborer et mettre en place des méthodes adéquates de constitution et de traitement d'une problématique en études théâtrales, formuler des questionnements et des hypothèses liés à l'analyse des spectacles, à la dramaturgie et aux autres domaines pluridisciplinaires.

2. Concevoir des méthodologies universitaires et pratiques et appliquer des savoirs dans le domaine de la recherche et le milieu socio-professionnel de la culture

- 2.1 Réaliser un travail de recherche mettant en oeuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse, selon une méthode interdisciplinaire, pour approfondir une question de recherche dans le champ des études théâtrales et des arts du spectacle.
- 2.2 Réaliser une revue de la littérature sur une problématique complexe dans le champ des études théâtrales.
- 2.3 Participer à la création de savoirs utiles à la recherche scientifique dans le domaine des études théâtrales.
- 2.4 Mobiliser et utiliser les savoirs théoriques et pratiques à des fins artistiques et/ou logistiques (ex : mise en scène, assistantat à la mise en scène, scénographie, dramaturgie, collaboration artistique, enseignement en art dramatique).
- 2.5 Distinguer les éléments clés des éléments moins critiques relatifs à une problématique liée au monde du théâtre ou de la culture afin de définir et délimiter le domaine d'action de cette problématique.
- 2.6 Communiquer et transmettre un savoir en études théâtrales de manière écrite ou orale et s'adapter aux interlocuteurs visés.
- 2.7 Faire preuve d'une capacité d'abstraction conceptuelle, d'une qualité de synthèse et de formalisation dans l'analyse.

3. Agir et penser en tant qu'acteur culturel et critique

- 3.1 Concevoir des solutions scientifiques, artistiques ou logistiques pertinentes et innovantes permettant d'élaborer ou de contribuer à l'élaboration de pistes de réflexion, de choix esthétiques ou de stratégies de production et de développement.

3.2 Tester et analyser les solutions en regard de leur contexte universitaire, artistique et/ou institutionnel, être capable de les adapter si nécessaire.

3.3 Approfondir, développer et partager une pensée du théâtre ouverte sur le monde, humaniste, multiculturelle et pluridisciplinaire.

4. Développer les qualités humaines et professionnelles requises dans le monde de la culture

4.1 Travailler dans le secteur d'activité du théâtre et de la culture en général et savoir identifier son métier selon son parcours, ses compétences et ses envies : dramaturge, universitaire, chargé de la communication, directeur de théâtre, critique, administrateur, gestionnaire, metteur en scène, assistant à la mise en scène, enseignant en art dramatique, scénographe, collaborateur artistique.

4.2 Collaborer au sein d'une équipe, écouter, s'adapter et s'insérer dans les structures théâtrales et culturelles, saisir les enjeux de l'organisation, repérer les acteurs, savoir se situer et proposer des solutions.

4.3 Avoir intégré l'importance d'établir et de cultiver proactivement des réseaux avec les acteurs et institutions culturelles.

4.4 Construire son parcours professionnel dans une logique de développement continu et en fonction de son parcours personnel et de ses compétences.

5. Si l'étudiant a suivi la finalité spécialisée : « Pratiques et métiers du théâtre ». Approfondir les connaissances théoriques et pratiques acquises par les activités du tronc commun. Outre un supplément de pratique, il aura acquis des connaissances en matière d'art, de littérature et de gestion culturelle.

6. Si l'étudiant a suivi la finalité didactique. Mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur, dans le domaine de la philosophie, et pouvoir y évoluer positivement

6.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs

6.2. Enseigner en situations authentiques et variées

6.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(arts du spectacle\)](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué d'un mémoire et d'un ensemble de cours fondamentaux;
- d'une finalité (30 crédits);
- et de cours au choix (15 crédits).

Pour un programme-type, ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix sélectionnés un minimum de 120 crédits répartis sur deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacun.

> [Tronc commun](#) [prog-2016-thea2m-lthea210t.html]

Finalités

> [Finalité didactique](#) [prog-2016-thea2m-lthea220d]

> [Finalité spécialisée : pratiques et métiers du théâtre](#) [prog-2016-thea2m-lthea221s]

> [Cours au choix](#) [prog-2016-thea2m-lthea966o.html]

THEA2M Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [75.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Mémoire (25 crédits)

○ LTHEA2992	Mémoire ■			25 Crédits	1 + 2q		x
-------------	-----------	--	--	------------	-----------	--	---

○ Formation générale (50 crédits)

○ LTHEA2990	Méthodologie des arts du spectacle	Jonathan.Chatel	15h	3 Crédits	1q		x
○ LTHEA2171	Dramaturgie : étude transversale	Jonathan.Chatel	45h	6 Crédits	1q ⊕		x x
○ LTHEA2141	Mise en scène : histoire et analyse I	Jonathan.Chatel	45h	6 Crédits	2q ⊕		x x
○ LTHEA2142	Mise en scène : histoire et analyse II	Jonathan.Chatel	45h	6 Crédits	2q ⊙		x x
○ LTHEA2241	Etude du théâtre français (du Moyen Âge à la Révolution)	Pierre.Piret.rom	30h	5 Crédits	1q ⊕		x x
○ LTHEA2242	Etude du théâtre français (de la Révolution à nos jours)	Pierre.Piret.rom	30h	5 Crédits	1q ⊙		x x
○ LTHEA2151	Étude théorique de la scénographie	Veronique.Lemaire	30h	4 Crédits	1q ⊕		x x
○ LTHEA2135	Esthétique des arts du spectacle	Catherine.Naugrette	30h	5 Crédits	1q		x x
○ LTHEA2206	Théâtre et arts visuels	Jonathan.Chatel	22.5h	3 Crédits	2q ⊕		x x
○ LTHEA2207	Théâtre, danse, performance et autres arts de la scène	Aurore.Heidelberger	22.5h	3 Crédits	2q ⊙		x x
○ LTHEA2120	Sociologie du théâtre	Emmanuel.Wallon	30h	4 Crédits	1q		x x

Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

- > Finalité didactique [prog-2016-thea2m-lthea220d]
- > Finalité spécialisée : pratiques et métiers du théâtre [prog-2016-thea2m-lthea221s]

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire.

Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ;
- la réflexion sur les pratiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

L'objectif de la finalité didactique est de former le futur enseignant à transmettre les savoirs acquis par les cours du tronc commun et par le complément d'activités au choix, et à accompagner les élèves dans un travail théâtral, en les guidant vers la prise de risque, le progrès personnel, une meilleure connaissance de soi.

La formation est basée sur une pratique théâtrale en établissement scolaire, sur l'acquisition de connaissances en pédagogie générale et en didactique de la discipline.

L'étudiant est autorisé à réaliser son mémoire de fin d'études en didactique des arts du spectacle.

La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique.

Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en arts du spectacle qui peut être suivi après un master 60 ou 120.

Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur le programme de master. Cependant, le titre requis correspondant actuellement au diplôme d'AESS ou de Master Didactique en Arts du spectacle permet, à l'heure actuelle, d'enseigner l'Histoire de la littérature ainsi que l'Histoire du théâtre dans les établissements secondaires artistiques à horaires réduits (les académies).

Pour plus de précisions sur les titres requis et sur les titres jugés suffisants :

http://www.segec.be/Documents/Fesec/Administration/Brochure_titres_mars_FeSeC.pdf 

L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1er quadrimestre du second bloc.

Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCL.

REMARQUE IMPORTANTE

En vertu de l'article 76 alinéa 3 du décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et finançant les universités, les leçons

publiques ne sont pas organisées à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les leçons publiques à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o A) Stages en milieu scolaire (6 crédits)

Les 50 heures de stages seront équitablement réparties sur tout le programme de master mais elles seront validées dans le bloc 2.

○ LTHEA2890	Stages d'observation et d'enseignement : arts du spectacle		50h	6 Crédits	1 + 2q	x
-------------	--	--	-----	-----------	-----------	---

o B) Cours et séminaires disciplinaires (11 crédits)

o Didactique de la discipline (7 crédits)

○ LTHEA2310	Didactique des arts du spectacle II	Michel.Desmarests	15h	2 Crédits	2q	x
○ LTHEA2340	Didactique des arts du spectacle, réflexion sur les programmes et communication scientifique <i>Ce cours regroupe les enseignements IAD AGR002, IAD AGR003 et la partie "Communication scientifique" du cours GLOR 2550.</i>		60h	5 Crédits	1 + 2q	x

o Réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte (4 crédits)

Les exercices d'analyse des pratiques (LTHEA 2320), qui seront centrés sur l'accompagnement et l'intégration des stages, seront répartis sur tout le programme de master, mais ils seront validés dans le deuxième bloc.

○ LTHEA2320	Séminaire d'accompagnement et d'intégration des stages : arts du spectacle (volet disciplinaire) (IAD AGR001)		15h	2 Crédits	2q	x
○ LGLOR2550X	Théorie et analyse des pratiques d'enseignement : épistémologie	Alain.Meurant	15h	2 Crédits	2q	x

o C) Cours et séminaires transversaux (13 crédits)

○ LAGRE2020	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	Natacha.Biver James.Day Bernard.Demuyser Jean.Goossens Pierre.Meurens Pascale.Steyns (coord.) Pascal.Vekeman	22.5h +22.5h	4 Crédits	1 ou 2q	x
○ LAGRE2120	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)	Branka.Cattonar (coord.) Vincent.Dupriez Simon.Enthoven Caroline.Letor Rudi.Wattiez	22.5h +25h	4 Crédits	1 ou 2q	x
○ LAGRE2220	Didactique générale et formation à l'interdisciplinarité	Myriam.Dekesel (coord.) Jean-Louis.Dufays Anne.Ghysselinckx Jim.Plumat Marc.Romainville Cedric.Roure Bernadette.Wiame	37.5h	3 Crédits	2q	x
○ LAGRE2400	Fondements de la neutralité	Michel.Dupuis Anne.Ghysselinckx	20h	2 Crédits	2q	x

Finalité spécialisée : pratiques et métiers du théâtre [30.0]

Cette finalité permet à l'étudiant d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques acquises grâce aux activités du tronc commun. Elle envisage le théâtre sous l'angle des diverses pratiques et des multiples métiers qu'il recouvre. En effet, l'homme et la femme de théâtre sont aujourd'hui bien souvent à la fois metteur en scène, dramaturge, gestionnaire, scénographe, communicateur, auteur, etc.

En complément de sa finalité spécialisée, l'étudiant effectuera des stages en milieu professionnel, stages proposés dans le cadre des cours au choix.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

							Bloc annuel	
							1	2
○ LTHEA2172	Dramaturgie : étude de cas	Jonathan.Chatel	45h	6 Crédits	1q ⊙	x	x	
○ LROM2791	Littérature, théâtre et sciences humaines	Pierre.Piret.rom	30h	4 Crédits	2q ⊙	x	x	
○ LTHEA2255	Ecritures dramatiques contemporaines	Mathieu.Bertholet	30h	4 Crédits	2q	x	x	
○ LTHEA2152	Étude pratique de la scénographie	Daniel.Lesage	30h	4 Crédits	2q	x	x	
○ LTHEA2222	Gestion des organismes culturels : exercices pratiques (IADT4004)		30h	4 Crédits	1q	x	x	
○ LTHEA2223	Droit et gestion culturelle	Ariane.Joachimowicz	22.5h	4 Crédits	2q	x	x	
○ LTHEA2160	La scène belge : institutions et pratiques	Veronique.Lemaire	30h	4 Crédits	2q ⊙	x	x	

COURS AU CHOIX [15.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
⊗ LTHEA2255	Écritures dramatiques contemporaines	Mathieu.Bertholet	30h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LTHEA2152	Étude pratique de la scénographie	Daniel.Lesage	30h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LTHEA2800	Workshop	Jonathan.Chatel		4 Crédits	1 ou 2q	x	x
⊗ LTHEA2810	Stage d'observation en milieu professionnel : mise en scène et/ou scénographie et/ou costumes		80h	4 Crédits	1 ou 2q	x	x
⊗ LTHEA2820	Stage : assistantat actif en milieu professionnel : mise en scène et/ou scénographie et/ou costumes		140h	7 Crédits	1 ou 2q	x	x
⊗ LTHEA2830	Stage dans une institution théâtrale : gestion et relations publiques		140h	7 Crédits	1 ou 2q	x	x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2016-thea2m.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](#).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

THEA2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant [les conditions d'admission générales](#) que [spécifiques](#) à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions spécifiques d'admission

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur non universitaire repris dans le tableau ci-dessous, ou faire valoir les savoirs et compétences utiles acquis par son expérience personnelle ou professionnelle ([VAE](#)).

2° Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) ).

3° Faire état :

a) de capacités à s'exprimer, à rédiger, à synthétiser et à imaginer;

b) d'une initiation antérieure aux disciplines philosophique, littéraire ou artistique (par exemple via la [Mineure en culture et création \[30.0\]](#)).

Une expérience pratique en arts du spectacle acquise antérieurement à l'entrée en master constitue un atout supplémentaire. Les cours, stages et ateliers de théâtre suivis en Académie, à l'école ou à l'Université sont des exemples non limitatifs d'une telle expérience.

Une pratique avancée du jeu scénique est une condition indispensable pour débiter la finalité didactique du master.

4° A défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Voir [Conditions complémentaires d'accès](#). Le programme est établi sur la base du dossier de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

5° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB); à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <http://www.uclouvain.be/204103.html>).

6° Pour être admis au master, les étudiants doivent, d'une part et en premier, s'inscrire en ligne via le portail de l'UCL, d'autre part, transmettre au secrétariat du Centre d'études théâtrales un dossier comprenant :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae et une photo de format carte d'identité
- la copie des diplômes ou attestations de réussite antérieurement obtenus, la liste détaillée des cours éventuellement suivis ainsi que le relevé des notes obtenues dans l'enseignement supérieur
- le cas échéant, le détail de l'expérience pratique en arts du spectacle acquise antérieurement avec les attestations de participation y afférentes

- [Bacheliers universitaires](#)
- [Bacheliers non universitaires](#)
- [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- [Adultes en reprise d'études](#)
- [Accès personnalisé](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers UCL			
Tout bachelier		Accès direct	
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Tout bachelier		Accès direct	
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Tout bachelier		Accès direct	
Bacheliers étrangers			
Tout bachelier		Accès direct	

Bacheliers non universitaires

Diplômes	Accès	Remarques
<p>> En savoir plus sur les passerelles vers l'université</p> <p>Les programmes de bachelier de l'enseignement supérieur hors université (Type court) cités ci-dessous (catégorie 1) donnent accès au master moyennant (1) la remise d'un dossier; (2) Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master - voir Conditions complémentaires d'accès.</p> <p>Les programmes de bachelier de l'enseignement supérieur hors université (Type long) cités ci-dessous (catégorie 2) donnent accès au master moyennant (1) la remise d'un dossier; (2) des connaissances théoriques et/ou une expérience pratique en arts du spectacle acquises antérieurement à l'entrée en master; (3) un entretien d'admission en septembre (le jury décide d'un complément éventuel de 15 crédits à 60 crédits maximum intégrés dans le programme de master - voir Conditions complémentaires d'accès).</p>		
<ul style="list-style-type: none"> > BA - assistant(e) en psychologie (toutes options) > BA - assistant(e) social(e) > BA - bibliothécaire-documentaliste > BA - conseiller(ère) social(e) > BA - instituteur(trice) primaire > BA - instituteur(trice) préscolaire > BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif > BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives > BA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication (type court) > BA en arts plastiques, visuels et de l'espace (type court) > BA en communication > BA en droit > BA en gestion des ressources humaines > BA en logopédie > BA en relations publiques > BA en techniques de l'image (photographie - cinématographie) > BA en techniques graphiques (infographie - édition) > BA en tourisme > BA en écologie sociale > BA en écriture multimédia > BA-AESI en arts plastiques > BA-AESI en français et français langue étrangère > BA-AESI en français et morale > BA-AESI en français et religion > BA-AESI en langues germaniques > BA-AESI en sciences humaines: histoire, géographie, sciences sociales 	<p>Accès au master moyennant ajout de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires obligatoires au programme. Voir 'Module complémentaire'</p>	<p>Type court</p>
<ul style="list-style-type: none"> > BA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication - type long > BA en arts plastiques, visuels et de l'espace - type long > BA en communication appliquée - type long > BA en musique - type long > BA en presse et information - type long > BA en théâtre et en arts de la parole - type long > BA en traduction et interprétation - type long 	<p>Accès au master moyennant ajout de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires obligatoires au programme. Voir 'Module complémentaire'</p>	<p>Type long</p>

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licencié en arts du spectacle		Accès direct	La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant

			pourra permettre de valoriser maximum 60 crédits
Tout licencié		Accès direct	
Masters			
Tout master		Accès direct	

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
----------	-------	-----------

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Les programmes de master de l'enseignement supérieur artistique et de l'enseignement supérieur hors université cités ci-dessous (catégorie 3) donnent un accès direct au master moyennant un complément éventuel de 15 crédit maximum, à suivre durant la 1re année du master.

<ul style="list-style-type: none"> > MA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication > MA en arts plastiques, visuels et de l'espace > MA en communication appliquée spécialisée, animation socioculturelle et éducation permanente > MA en communication appliquée spécialisée, publicité et communication commerciale > MA en communication appliquée spécialisée, relations publiques > MA en communication appliquée, animation socioculturelle et éducation permanente > MA en communication appliquée, publicité et communication commerciale > MA en communication appliquée, relations publiques > MA en interprétation > MA en musique > MA en presse et information > MA en presse et informations spécialisées > MA en théâtre et en arts de la parole > MA en traduction 	Accès direct au master moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type long
---	---	-----------

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Pour accéder au master en arts du spectacle, les adultes en reprise d'études, s'ils ne sont pas titulaires d'un diplôme autorisant l'accès direct au master, peuvent faire valoir les savoirs et compétences utiles acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle (VAE). Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation, un jury juge si les aptitudes et connaissances des candidats sont suffisantes pour suivre le master avec succès et impose éventuellement un complément de cours de 15 crédits maximum (ces cours seront désignés par le jury parmi les cours de la Faculté et suivis durant la première année du master). Le Centre d'études théâtrales favorise résolument la présence des adultes aux côtés des jeunes étudiants. Pour leur permettre de suivre les études tout en travaillant, les cours sont en majorité regroupés sur certains jours de la semaine. Les étudiants qui justifient d'une occupation professionnelle sont autorisés à étaler leur master sur trois ou quatre années, à condition que la décision soit prise avant l'inscription à l'année d'études et reçoive l'accord du jury.

Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Procédures particulières :

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be - tél. : +32 (0)10 47 48 57).

Procédures d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions (SIC), selon la procédure décrite à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions>.

Si une autorisation ou dérogation facultaire est demandée par le Service des inscriptions (par exemple pour les diplômés des Hautes Écoles), la demande d'autorisation doit être introduite en Faculté de philosophie, arts et lettres, selon la procédure décrite à la page <http://www.uclouvain.be/470557.html>.

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, il doit ajouter à son programme de master des enseignements supplémentaires.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme sera constitué en fonction du parcours antérieur de l'étudiant (maximum 60 crédits).

⊗ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Amaury.Dehoux Paul.Deproost Erica.Durante Guido.Latre Hubert.Roland (coord.)	30h	4 Crédits	1q
⊗ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Sophie.Dufays (supplée Erica Durante) Erica.Durante Michel.Lisse (supplée Erica Durante)	30h	3 Crédits	2q
⊗ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Marco.Cavaliere Joel.Roucloux Brigitte.Vanwymeersch	30h	4 Crédits	1q
⊗ LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Paul.Bertrand Francoise.Vanhaeperen	30h	3 Crédits	1q
⊗ LFIAL1160	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Temps modernes et époque contemporaine	Paul.Servais Laurence.Vanypersele	30h	3 Crédits	1q
⊗ LFIAL1430	Critique de l'information	Laurence.Vanypersele	30h+10h	4 Crédits	2q
⊗ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Michel.Dupuis Nathalie.Frogneux	45h	4 Crédits	2q
⊗ LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte.Vanwymeersch	22.5h	3 Crédits	1 + 2q ⊙
⊗ LMUSI1517	Musiques et cultures du monde	John.Vantiggelen	22.5h	3 Crédits	1q ⊙
⊗ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre.Piret.rom	30h	4 Crédits	1q
⊗ LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre.Piret.rom	30h	4 Crédits	2q
⊗ LCOMU1222	Littérature et société	B.Denis (supplée Marc Lits) Marc.Lits	30h	5 Crédits	2q
⊗ LCCR1210	Théories et pratiques culturelles	Vincent.Engel	30h	5 Crédits	1q
⊗ LCCR1216	Campus théâtre		30h	5 Crédits	1 + 2q △
⊗ LPSP1332	Anthropologie culturelle et sociale	Jean-Luc.Brackelaire Severine.Lagneaux Olivier.Servais	22.5h	3 Crédits	2q
⊗ LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte.Vanwymeersch	22.5h	3 Crédits	1 + 2q ⊕
⊗ LMUSI1527	Sociologie et diffusion de la musique du 19e siècle à nos jours et musicologie des médias	John.Vantiggelen Brigitte.Vanwymeersch	22.5h	3 Crédits	1q ⊕

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La **Réforme des Titres et Fonctions**, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

L'ambition de la formation n'est pas de couvrir la totalité des théories et des domaines des arts du spectacle, mais de donner aux étudiants une méthode de travail et des outils de recherche pour acquérir de nouveaux savoirs et des concepts critiques, en particulier sur les questions théâtrales. Le théâtre est abordé de manière pluridisciplinaire, par biais de la dramaturgie, la sociologie, l'histoire du théâtre, l'esthétique, la scénographie, le droit, la gestion, l'analyse des spectacles, etc. On insiste sur la recherche et les travaux personnels et sur le partage des résultats.

A l'intérieur d'un programme dont la visée est essentiellement théorique et réflexive, ce master valorise le dialogue avec la pratique du théâtre en encadrant l'étudiant dans l'exercice de l'écriture dramatique, de la réalisation scénographique et du jeu scénique.

Le contact avec la vie théâtrale et l'immersion dans la vie professionnelle sont établis tout au long du cursus par le biais des stages en institutions théâtrales : stages d'assistantat à la mise en scène, de gestion et production, de régie de plateau, de direction d'acteur, etc., ce qui constitue non seulement un apprentissage sur le terrain mais également une porte ouverte sur la profession.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

- Certains **cours** donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires ou des recherches impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.
- Les **stages** donnent lieu à l'évaluation du dossier écrit présenté par l'étudiant au directeur des stages lors de l'examen oral et à l'évaluation continue établie par le maître de stage.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Une internationalisation est à l'oeuvre par l'intervention de professeurs internationaux et d'étudiants d'horizons géographiques divers. Cette diversité est comprise au quotidien comme source d'enrichissement et de vitalité.

D'autre part, les étudiants inscrits au Master ont accès à la mobilité internationale par le biais des stages Erasmus. D'une durée minimum de 3 mois et de maximum 1 an, ces stages, permettent à l'étudiant d'effectuer l'un des stages repris au programme de son Master dans un pays européen. Ce choix ne devra cependant pas empêcher la présence régulière aux cours.

Nombreux partenariats en FIAL : voir à la page : <http://www.uclouvain.be/280052>

Informations pratiques pour les étudiants FIAL entrants : <http://www.uclouvain.be/280048.html>

Pour plus de renseignements : erasmus-in-fial@uclouvain.be

Informations pratiques pour les étudiants FIAL partants : <http://www.uclouvain.be/17371.html>

Pour plus de renseignements : erasmus-out-fial@uclouvain.be

Remarque :

Les étudiants inscrits à la finalité didactique doivent réaliser leur séjour soit durant le 2e quadrimestre de leur 1er bloc d'études, soit durant le 1er quadrimestre du 2e bloc. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCL.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Autres masters accessibles :

Au terme du master 120, chaque finalité du master en arts du spectacle peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

Agrégation :

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(arts du spectacle\)](#).

Formation doctorale accessible :

Ecole doctorale en Information et Communication ou en Langues et lettres.

Autres formations accessibles :

Des masters UCL (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCL. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le [Master \[60\] en sciences et gestion de l'environnement](#) (accès direct moyennant compléments éventuels)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	http://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann Bérengère Bonduelle	Doyen Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) Commission de programme en arts du spectacle (THEA)	

Responsable académique du programme : [Pierre Piret](#)

Jury

Président : [Jonathan Châtel](#)

Secrétaire : [Pierre Piret](#)

3e membre du jury restreint : [Véronique Lemaire](#)

Personnes de contact

Contact administratif : [Aurélie Pierard](#)

Contact pour le programme : [Véronique Lemaire](#)